

Le jour d'après : Sans la culture ? (p. 5)

COMMUNISTES

**1^{er} Mai : masqués,
pas muselés** (p. 3)



Stéphane PEU
Gauche démocrate et républicaine (Seine-Saint-Denis)

vidéo

**Après avoir
sabordé notre
système de santé,
vous pataugez !
Oui, vous
cafouillez**

(Stéphane Peu)

L'AIR DU TEMPS

Sécession

Jérôme Fourquet, directeur du département opinion de l'Ifop, parlait dans son livre *L'archipel français* (Seuil, 2019), de la « sécession » des classes favorisées. Il avait en tête alors leur sécession fiscale, l'exil des fortunes vers les paradis plus ou moins lointains. On dirait bien que cette sécession des riches avec la société se poursuit. On a vu, au moment du confinement, la grande transhumance des rentiers d'Auteuil/Neuilly/Passy vers les résidences secondaires de Deauville. À l'heure du régime ceinture pour tous ou presque, on apprend que cette faune de friqués est agitée par une furie d'achats. On parlait la semaine passée de l'immobilier de luxe. Ajoutons ce détail : alors que la crise de l'automobile est universelle, Ferrari vient de battre son record de commandes et Porsche hausse ses ventes de 26 %. À qui servent les riches ? A rien, et comme l'écrit Maxime Cochard, « nous n'en avons pas besoin ». ★

Gérard Streiff

SOUSCRIPTION 2020 (cliquez)

Je verse : €

**“En pleine bataille des retraites
donner les moyens au PCF d'intervenir”**

Chèque à l'ordre de “ANF PCF” : 2 place du Colonel-Fabien 75167 Paris Cedex 19



FACEBOOK LIVE

Sur la page Facebook du PCF **17 h 30**

RDV #DIRECTPCF



Jeudi 30 avril

Le 1^{er} Mai: Masqués mais pas muselés!



Un muguet pas comme les autres

Ce 1^{er} Mai 2020 est sous le sceau de la crise sanitaire qui frappe le monde. Ce 1^{er} Mai révélera avec beaucoup de violence les inégalités, l'exploitation, la spoliation des droits des salariés... au travers de la planète et de notre pays. Depuis 1890, cette date donne lieu à des manifestations pour les droits des salariés et marque la solidarité internationale aux quatre coins du monde.

C'est en 1947 que ce jour deviendra chômé et payé en France.

Depuis le début du confinement, les communistes, militant·e·s, élu·e·s sont mobilisé·e·s pour organiser la solidarité, y participer, pour répondre aux urgences sociales. Elles et ils portent nos propositions pour protéger les populations, sortir de cette crise sanitaire et économique. Là où elles et ils sont élus, dans les collectivités communales, départementales, régionales, ils sont mobilisés au service des populations, souvent les plus défavorisées. Les parlementaires communistes à l'Assemblée nationale, au Sénat se battent d'arrache-pied

pour que soient investis les moyens et les richesses au service des citoyens et des salariés.

Certes, nous ne pouvons pas nous retrouver dans la rue, sur les trottoirs, au porte-à-porte pour manifester, mais nous pouvons continuer à utiliser les réseaux sociaux, les balcons... pour le faire.

Pour la vente du muguet que les communistes proposent, il en va de même.

Pour financer cette mobilisation politique pour « l'humain et la planète d'abord », les militant·e·s communistes peuvent envoyer à leurs voisins, collègues de travail un lien (pcf.fr, une adresse) leur permettant de verser en ce 1^{er} Mai aux organisations locales du PCF.

Plus que jamais, même virtuel, le brin de muguet, symbole de lutte, d'espoir, de bonheur, est d'actualité. ★

Denis Rondepierre
Trésorier national du PCF



Pour défendre les droits
des travailleurs et des travailleuses
SOUTENEZ LES ACTIONS DU PCF
PAR L'ACHAT DE CE BRIN DE MUGUET VIRTUEL

PCF SOUSCRIPTION (cliquez)

**Cette contribution est
essentielle au fonctionnement
du PCF et à son intervention
dans le débat politique traversé
par une large et profonde colère
sociale. C'est un enjeu
démocratique majeur à l'heure
où tout est mis en œuvre pour
réduire le débat politique au
face-à-face Macron-Le Pen.**



Je verse : € **Ma remise d'impôt sera
de 66 % de ce montant.**

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL Ville

Chèque à l'ordre de "ANF PCF"

2 place du Colonel-Fabien 75167 Paris Cedex 19

Faut-il rouvrir les écoles le 11 mai ?

La crise que nous vivons met en lumière le rôle central de l'éducation dans notre démocratie : pour être pleinement citoyen-ne aujourd'hui, il faut maîtriser des savoirs complexes. Notre société a besoin d'une culture commune de haut niveau pour faire face à cette crise et à celles qui viendront. Les semaines d'interruption scolaire ont permis à de nombreuses familles de prendre conscience de l'importance du service public d'éducation nationale : c'est à l'école, ensemble et accompagnés par des professionnels, que l'on apprend. En même temps, le leurre de la « continuité pédagogique » a révélé le caractère profondément inégalitaire de notre système éducatif : les inégalités d'équipement sont venues s'ajouter aux inégalités préexistantes (disponibilité, proximité avec la culture scolaire) et les remises sur le devant de la scène. Les franges les plus populaires du salariat et les couches moyennes, que les débats sur l'école avaient régulièrement tenté d'opposer, ont ainsi partagé une expérience commune, qui peut déboucher sur une revendication commune : celle d'un service public d'éducation nationale renforcé, ne déléguant aucun apprentissage aux familles, et réalisant son objectif d'égalité.

Le choix du gouvernement de rouvrir les écoles dès le début du déconfinement, le 11 mai, et la succession de prises de parole floues et contradictoires qui ont suivi, n'ont cependant pas permis à de telles revendications d'émerger. Au contraire, elles nourrissent un débat virulent, à la fois diviseur et anxiogène : faut-il rouvrir les écoles le 11 mai ? Faut-il attendre septembre ? La question permet d'opposer les enseignants et les familles, les parents qui devront retourner au travail et ceux qui pourront faire autrement... En déléguant aux élus locaux la mise en œuvre de la réouverture des établissements, et en laissant aux familles la possibilité de ne pas rescolariser leurs enfants, Macron et son gouvernement refusent de prendre leurs responsabilités.

La crise sanitaire devient alors le prétexte et l'instrument d'une refonte profonde du système éducatif : c'est la stratégie du choc. L'absence de préparation de la réouverture des écoles, la cacophonie gouvernementale contribuent à faire de la rentrée de mai une rentrée au rabais pour les enfants qui n'ont pas d'autre choix. De nombreuses familles affirment déjà qu'elles ne remettront pas leurs enfants à l'école le 11. Et ce sera la même chose en septembre, si nous ne parvenons pas à nous faire entendre d'ici là et à imposer, avec l'ensemble des acteurs de l'éducation, un changement de politique. Ainsi, sous prétexte de crise sanitaire, les familles s'habitueront progressivement à considérer que le service pu-



blic d'éducation nationale est une solution par défaut, réservée aux familles qui n'ont pas d'autre choix. Tous ceux qui le peuvent iront chercher des solutions ailleurs : dans des établissements privés offrant de meilleures garanties sanitaires, dans les cours à distance ou le préceptorat à domicile... C'est la fin du service public universel et de l'école commune.

Les écoles doivent rouvrir le plus vite possible. Nos enfants en ont besoin : ils sont de plus en plus nombreux à s'éloigner de l'école et de ses apprentissages, au point qu'il sera difficile de les raccrocher. **Mais elles doivent rouvrir dans des conditions qui permettent à toutes les familles d'y mettre leurs enfants sans crainte, et à tous les enfants d'apprendre. C'est pourquoi nous proposons un plan d'urgence pour l'éducation** qui doit permettre la réouverture des établissements scolaires pour toutes et tous le plus vite possible, la préparation de la rentrée de septembre dans les meilleures conditions possibles, et la mise en route d'une réforme profonde des politiques éducatives, élaborée avec l'ensemble de la société. Ce plan répond à l'urgence sanitaire tout en amorçant la transformation du système éducatif dont notre société a besoin.

Un seul exemple : la sécurité sanitaire des enfants, des personnels et

de leurs familles, tout comme la nécessité de raccrocher les élèves après une longue interruption scolaire, exigent la réduction des effectifs, dans l'immédiat et à la rentrée de septembre. Mais qui fera cours à ces groupes de 12 ou 15 élèves ? Et dans quels locaux ? Nous devons affirmer la nécessité d'un plan immédiat de recrutement d'enseignants et de personnels de l'Éducation nationale (augmentation du nombre de places aux concours et titularisation des précaires), assorti d'une relance de la formation continue, pour permettre à ces enseignants de faire évoluer leurs pratiques. Nous devons exiger un plan national d'équipement et de rénovation des bâtiments scolaires, pour que la charge liée à la crise sanitaire ne repose pas sur les seules collectivités locales. Les moyens pour mener ces politiques existent : comme l'hôpital, l'éducation nationale doit faire l'objet d'un investissement massif. C'est là, et pas dans les marchés financiers, que les milliards de la Banque centrale européenne seront utiles ! ★

Marine Roussillon

membre du CEN

responsable collectif Révolution de la connaissance, éducation, enseignement supérieur et recherche

Comment l'imaginer sans la culture ?

Le jour d'après, comment l'imaginer sans la culture ? C'est la culture qui rend l'avenir possible. Elle nous rassemble, elle met des mots, du son et des images sur nos désirs, elle transmet, elle ouvre... Nous sommes d'inlassables *œuvriers*, chacune et chacun à notre façon et c'est cela qui nous fait humains. Nous avons besoin de ce souffle, parce que la culture est une respiration. Non pas au sens d'un répit, d'une pause, d'une parenthèse... Au sens d'une nécessité vitale qui ne souffre pas d'être suspendue.

Dans le monde d'avant la création était déjà fragilisée : nombre d'artistes et d'auteurs peinaient à vivre de leur art, nombre de techniciens se trouvaient à tirer le diable par la queue, nombre de compagnies étaient sur la corde raide. Nous étions sous l'empire de la marchandisation de la culture, propulsée par la logique du best-seller et du blockbuster qui inonde le marché et les esprits jusqu'à les uniformiser. Et comme l'ensemble de la société, le monde de la culture était placé devant l'exigence de se mobiliser face aux violences faites aux femmes. Il était également mis au défi de se démocratiser.

Ces chantiers sont ouverts, mais comment le monde de la culture, des arts, de la création et de l'éducation populaire va-t-il traverser l'épreuve et ses répliques ? Tant de spectacles annulés, tant de projets suspendus, reportés, abandonnés peut-être... Et l'incertitude de savoir comment nous allons nous retrouver, comment nous allons nous rassembler, comment nous allons danser et vibrer ? La culture convoque nos sens, elle nous met en relation. Quand allons-nous pouvoir recommencer ? Allons-nous pouvoir vraiment recommencer ? Déjà, les uns et les autres s'essayent à imaginer des formes nouvelles, à rebondir sur la crise pour la fouler aux pieds. Car nous ne serons de toutes façons plus les mêmes. La culture du jour d'après, elle va se nourrir de nos ressources face à la crise. Et sans doute aussi de nos angoisses, de nos difficultés, de nos luttes.

Mais pour que tout cela ait lieu, il faudra que des femmes et des hommes puissent continuer à produire, à travailler : il ne peut y avoir de culture sans travailleurs et travailleuses de la culture. Il faudra que des compagnies puissent créer, il faudra que des établissements puissent programmer, que des festivals puissent inviter, que des centres d'art puissent héberger, que des librairies puissent accueillir, que des associations puissent accomplir leur tâche d'éducation populaire... Il faudra que la culture ne soit pas une victime collatérale de la crise, une variable compressée. Et il faudra que les humains que nous sommes aient du temps, des moyens et du désir pour elle.

Le jour d'après, comment l'imaginer sans culture scientifique ? Pendant des semaines, nous nous sommes toutes et tous évertués à comprendre ce qui nous arrivait, à cerner ce virus, à décrypter les controverses de la recherche. Élever le niveau d'éducation sanitaire, élever le niveau de culture scientifique, voilà des enjeux longtemps délaissés. C'est pourtant un enjeu décisif pour mieux affronter les fléaux, mais aussi pour mieux comprendre le réel. Et être en position d'agir. Ne sommes-nous pas amenés à faire des choix qui engagent l'avenir de la planète et de l'humanité ? Pouvons-nous faire ces choix sans être informés, sans un débat instruit, sans esprit critique ?

Le jour d'après, comment l'imaginer sans des médias libres ? L'information, nous l'avons encore éprouvé, est une nourriture précieuse pour les sociétaires de l'humanité que nous sommes. Savoir, appréhender le monde dans son mouvement, le comprendre dans toutes ses dimensions, décrypter ses contradictions... Nous avons besoin de médias qui nous prennent pour des humains et pas pour des vases à remplir. Nous avons

besoin de médias qui sont pas prêts à vendre leur âme pour un clic ou un point d'audimat, mais qui nous aident à vivre, à comprendre et à rêver.

Rien de tout cela ne tombera du ciel. Mais nous devons prendre appui sur les forces disponibles et sur les dynamiques engagées. Il y aura besoin de la créativité, des énergies et des désirs. Il y aura besoin d'ouvrir les imaginaires et de provoquer la rencontre. Il y aura besoin de recréer du collectif quand nous avons été tellement séparés. La culture, nous ne sommes pas nés pour la consommer, nous sommes faits pour y prendre part. Parce que nous avons droit au plein épanouissement. ✪

Pierre Dharrévile
Délégué national à la Culture



Réquisition de l'Hôtel-Dieu

Les chiffres sont têtus : la pandémie a fait en France plus de 15 000 décès et au moins 30 000 personnes sont actuellement hospitalisées dont près de 7 000 (au 13 avril) se trouvaient en réanimation et soins intensifs. Même si les spécialistes constatent une légère baisse des admissions de malades du Covid-19, le virus frappe encore la population, notamment les plus fragiles et les plus démunis.

Malgré des propos compassionnels pour les soignants qualifiés de « héros » et de « premiers de tranchée », Emmanuel Macron n'a toujours pas concrètement donné les moyens de sortir l'hôpital de l'austérité, des normes comptables, de rentabilité plongeant les personnels dans des situations inextricables... Sinon l'annonce de primes.

« Assez de promesses, des actes, Monsieur de Président », a lancé le Dr Christophe Prudhomme, médecin du Samu 93, dans les colonnes de *l'Humanité*, affirmant : « Nous hospitaliers, nous voulons et nous nous battons pour un changement radical de politique pour l'hôpital public. »

C'est ainsi que des habitants du centre de Paris, soutenus par les communistes du cœur de la capitale (Paris 1, 2, 3, 4), avec leurs

élus sortants et « futurs » et ceux du Conseil de Paris, ont lancé une initiative appelant à la réquisition de l'Hôtel-Dieu. Ils ont reçu le soutien de la maire de Paris Anne Hidalgo : « J'ai décidé de soutenir le projet de réquisition de l'Hôtel Dieu et du Val de Grâce pour répondre aux besoins des hôpitaux. » [sur twitter].

Dans ces conditions, il est scandaleux que M. Martin Hirsh, le directeur général de l'AP-HP, puisse continuer à refuser la réouverture du service d'urgence et la possibilité de soigner les malades du Covid-19 dans cet hôpital de proximité, en plein centre de Paris. Les personnels de cet établissement ont d'ailleurs fait état de leur colère. Avec la CGT, ils ont dénoncé « les mensonges » de M. Hirsh. « Il faut rouvrir l'Hôtel-Dieu, ses lits de réanimation et de post réanimation, ainsi que ses services d'urgence... », plutôt que d'« organiser des TGV sanitaires ».

Le président du groupe communiste à l'Hôtel de Ville, Nicolas Bonnet Ouladj, le 2 avril, demandait à M. Hirsh de répondre aux exigences des personnels concernant l'Hôtel-Dieu. 🚩

Une pétition a été lancée à l'initiative
des communistes et leurs élus :



RÉQUISITION DE L'HÔTEL-DIEU

Sauvons des vies.

Aidons les soignants.

Ouvrons d'urgence 80 lits

et des unités de soins

Pour un service public

de santé à 100 %

Alors que nous sommes aux portes de la mort et que des malades sont transférés à l'autre bout de la France à grands renforts de communication et de coûts humains et budgétaire, l'APHP avait persisté le 18 mars à fermer le service des urgences et les lits de l'hôpital de proximité !

« Incompréhension et stupeur » pour les personnels soignants et leurs syndicats (communiqués du 18/03 et le 01/04 de la CGT)

Il faut arrêter immédiatement cette gestion criminelle. L'hôpital ne peut être géré comme une entreprise. La santé ne peut pas être une marchandise. Un hôpital est fait pour soigner !... Nous, les habitants, voulons que l'Hôtel-Dieu assure ses missions de santé pour tous.

Nous exigeons :

- La réouverture immédiate des urgences, du scanner, des unités de soins et de lits à l'Hôtel-Dieu.
- La mise à disposition de matériel adéquat pour la sécurité des agents de l'APHP.
- L'arrêt de tout projet affectant ces locaux à autre chose que du service public de santé et la mise en place d'un projet novateur et offensif en terme de soins et de recherche pour les prochaines épidémies à venir.

Cliquez ICI

D'ores et déjà, près de 3 000 signatures ont été recueillies pour obtenir la réquisition de l'Hôtel-Dieu.

Evelyne Zarka (élue)

Luc Ferry (candidat)

Aline Berardi

Patrick Kamenka

Afrique

De la solidarité, pas de la condescendance !

En ce moment, de bonnes âmes se penchent sur la situation du continent africain, faisant mine de le découvrir. Comme s'ils n'avaient aucune responsabilité, ils palabrent sur les conséquences pour les pays africains confrontés à ce terrible moment marqué comme partout par la pandémie du Covid-19. Ils font mine de s'inquiéter alors que depuis des années les maladies infectieuses tuent en silence, dans leur indifférence. Rien que pour le paludisme, ce sont 400 000 décès par an. Cela se rajoute à tous les autres maux : le dérèglement climatique, pour lequel l'Afrique n'a aucune responsabilité, la faim et la malnutrition qui persistent, la pollution de l'air qui tue des millions de personnes. Tout cela résulte de choix politiques désastreux...

L'Afrique a besoin de solidarité mais pas de condescendance. Cette condescendance est à la croisée du libéralisme et d'un état esprit néocolonial qui perdure. Parlons-en ! Qui a une dette à l'égard de l'autre ? Qui a la responsabilité de l'esclavage ? Qui a la responsabilité du colonialisme ? Des changements climatiques ? Du pillage de la main-d'œuvre, du sol, du sous-sol, des forêts, des océans ? Si ce n'est notamment les pays occidentaux, leurs différents instruments politiques et monétaires, ainsi que les multinationales. L'annulation de la dette n'est qu'une des mesures pour mettre fin à des siècles d'exploitation, de domination et de mépris à l'égard des pays africains. Il faut aussi mener la lutte contre les traités actuels de libre-échange qui maintiennent ces pays dans une économie extravertie et imposent le moins-disant fiscal qui prive criminellement ces peuples de ressources essentielles.

Bien sûr, il faut que dans l'immédiat les mécanismes financiers, nationaux, européens, internationaux mettent en place des systèmes visant à annuler la dette financière. En cela, il est nécessaire que le Président de la République, M. Macron, passe aux actes. Sur ce sujet, comme sur

les autres, nous ne le lâcherons pas.

Mais, il faut surtout changer de vision et laisser l'Afrique trouver le chemin de son propre développement. Elle a pour cela beaucoup d'atouts. Sa jeunesse avec un niveau de formation qui s'est considérablement élevé, la révolution numérique, la qualité de ses intellectuels, toutes les richesses du sol, du sous-sol, qui doivent enfin bénéficier aux peuples dans le respect de l'environnement. L'Afrique dispose de suffisamment de ressources pour assurer ses propres choix de développement et garantir une sécurité humaine à tous les niveaux (paix, éducation, santé, industrie, énergie, emploi, alimentation, etc.). De nombreuses infrastructures se créent ou sont en chantier reliant beaucoup mieux les pays entre eux et vers les ports. Elle peut développer des industries inclusives et une souveraineté coopérant d'égal à égal avec le reste du monde.

Il faut mettre fin au franc CFA/ECO et laisser place à un système monétaire africain qui permette de répondre aux besoins des populations. En Afrique comme en Europe et ailleurs dans le monde, la monnaie doit être au service de ces objectifs.

À cette fin des coopérations monétaires restent à inventer et à conquérir.

L'Afrique est riche mais aussi pauvre du fait de toutes les politiques subies et du caractère très souvent corrompu de nombre de ses dirigeants. Il est temps de changer profondément notre lecture à l'égard des 54 pays africains. Il en va de la vie de la population de ces pays mais aussi de la nécessité de construire une humanité commune et donc solidaire 🌍.

Daniel Feurtet
Collectif Afrique du PCF

“Changer de vision et laisser l'Afrique trouver le chemin de son propre développement”



**Tous les vendredis à
12H30**

30 min de débat sur les
questions internationales
A voir sur la page facebook
@pcfmonde

Vendredi 1er mai

Les institutions
internationales : ONU, OMS ...
Leurs interventions, leurs
rôles, leurs financements ?

**avec Francis Wurtz
Chloé Maurel**

animateur : Alain Desmarest

Sommes-nous encore dans un État de droit ?

La crise du Covid-19 nous plonge dans une situation exceptionnelle qui nécessite que des mesures sanitaires exceptionnelles soient édictées. Néanmoins, comme nous le rappelions dans la note sur l'analyse de la loi du 23 mars 2020 sur l'état d'urgence sanitaire, il convient de rester très vigilant pour s'assurer que les règles dérogatoires à un État de droit, mises en place dans le cadre d'un régime d'exception, soient effectivement temporaires et strictement proportionnées aux risques sanitaires encourus.

Or les dispositions prises sont considérablement liberticides (atteintes à la liberté de se réunir, d'aller et venir, de travailler...) et accordent des pouvoirs exorbitants à l'exécutif, avec une insuffisance de contrôle parlementaire.

Cette loi autorise par ailleurs le gouvernement à prendre des ordonnances. Celles concernant la justice comportent des atteintes graves et manifestement illégales aux libertés fondamentales. Constitue une liberté fondamentale la possibilité donnée à un justiciable d'assurer de manière effective sa défense devant un juge, conformément à l'article 6 de la sauvegarde des droits de l'homme et libertés fondamentales.

Les mesures affectant cette liberté doivent, là encore, être adaptées aux buts poursuivis et nécessaires, c'est-à-dire qu'il n'est pas possible d'y substituer d'autres moyens moins attentatoires à la liberté.

Or, à de nombreux égards ces ordonnances ne satisfont pas à ces conditions et portent atteinte aux droits de la défense. Ainsi, par exemple, les audiences peuvent se tenir en utilisant des moyens de télécommunication audiovisuelle, sans l'accord des parties, sans limitation tenant à la nature du contentieux, sans respect de la confidentialité. Dans d'autres cas, il peut être statué sans audience, sans juge et sans avocat. Tel est le cas pour prolonger une mesure de détention provisoire, alors que dans le même temps le gouvernement prétend limiter le nombre de détenus en prison !

Il apparaît que de nombreuses mesures sont inadaptées et dénuées de toute nécessité, notamment en droit pénal et droit des étrangers.

Dans ce contexte particulier, on aurait pu espérer qu'il y est plus que jamais un contre-pouvoir permettant un contrôle effectif de l'action gouvernementale. Force est de déplorer qu'à la défaillance du contrôle parlementaire s'est ajoutée celle du Conseil d'État, censé être l'ultime



recours administratif et garant des libertés fondamentales.

Pourtant, la juridiction a été saisie de nombreuses requêtes à l'initiative de diverses organisations (SAF, SM, OIP, LDH, Ordre des avocats, syndicats de médecins...). Elles avaient pour objet de mettre en cause la légalité de certaines ordonnances, mais également les conditions sanitaires dans les prisons, les Ehpad, les centres de rétentions devenus sans objet dont la fermeture a été demandée, protéger les sans-abri ou les mineurs isolés, demander une extension du confinement, des moyens de protection supplémentaires pour certains professionnels, la fourniture de masques, de tests, de nouveaux traitements...

Toutes ces demandes ont fait l'objet de rejet en masse, parfois sans au-

dience, fragilisant l'effectivité du contrôle juridictionnel opéré par le Conseil d'État et mettant même en doute son impartialité. Dans leur tribune parue dans *Le Monde*, les avocats William Boudon et Vincent Bren-garth s'insurgent : « Dans quel régime se réclamant de la démocratie peut-on se satisfaire de décisions qui balayent toutes les requêtes comme s'il était hérétique de critiquer le gouvernement ? »

Dans bon nombre d'actions le Conseil s'est contenté des promesses du gouvernement en retenant une présomption d'efficacité de la politique publique menée. Une question a émergé, celle de savoir si le Conseil d'État pouvait juger en toute indépendance une loi qu'il a lui-même validée ou s'il n'y avait pas trop de proximité entre ses membres, issus de l'ENA et le monde politique.

Dans une contre-tribune, Bruno Lasserre affirme que malgré les décisions de rejet, le Conseil d'État a fait des invitations, à l'issue d'une audience, qui ont été prises en compte par l'administration. Mais pour plusieurs avocats, au contraire, de telles décisions se confondraient avec des « conseils » au gouvernement qui avaliseraient l'action étatique.

Outre les atteintes aux droits déjà mentionnées, il convient de s'interroger sur la validité du nouveau délit de non-respect du confinement, contre lequel des questions prioritaires de constitutionnalité ont été déposées.

Alors que les tribunaux sont pratiquement à l'arrêt, on ne peut qu'être étonnés de la multiplication des audiences de comparutions immédiates pour ce délit et des demandes de mise en détention, encombrant encore davantage les prisons à l'issue de contrôles souvent arbitraires. Surveillance par des drones ou trackings qui va être débattue à l'Assemblée nationale, avec finalement un vote des parlementaires, sont encore là de nouvelles mesures dont l'efficacité est contestée, qui en revanche complète l'arsenal de mesures privatives de libertés individuelles.

La question reste donc d'actualité : « Sommes-nous encore dans un État de droit ? » 🇫🇷

Annie Levi-Cyferman
membre du CEN

responsable nationale Droits humains et libertés

COMMUNISTES

2, place du Colonel-Fabien - Paris 19^e - COMITÉ DE RÉDACTION : Igor Zamichiei (directeur), Gérald Briant, Léon Deffontaines, Yann Henzel, Meline Le Gourriérec, Delphine Miquel, Laurence Patrice, Yann Le Pollotec, Julien Zoughebi.

RÉDACTION : Gérard Streiff (Tél. : 01 40 40 11 06) Mèl : communistes@pcf.fr RELECTURE : Jacqueline Lamothe MISE EN PAGES ET MISE EN LIGNE : Zouhair@NAKARA.info (Tél. : 06 07 99 90 81) Publication du PCF sous Creative Commons BY-NC-SA